

L'ajournement

Les personnes qui percevaient des prestations d'assurance-chômage et dont les réclamations sont maintenant échues cherchent également à participer au programme. Ce groupe n'est pas admissible au Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique car il pouvait déjà toucher des prestations et en fait, de nombreuses personnes le faisaient déjà. La situation de ces personnes qui ont peu de possibilités d'emploi est à l'étude au ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. Les personnes désireuses de le faire peuvent communiquer avec leur centre local d'emploi pour déterminer si d'autres programmes de ce ministère leur sont offerts.

[Traduction]

LA PROMOTION DE L'ACHAT DE PRODUITS CANADIENS

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Monsieur le Président, je ne sais pas s'il en est de même pour vous, mais mes électeurs se plaignent régulièrement des fermetures d'usines, de la perte d'emplois dans le secteur manufacturier et des entreprises canadiennes qui déménagent aux États-Unis.

Que pouvons-nous y faire? Certains affirment que nous pourrions abroger l'Accord de libre-échange; d'autres prétendent que nous pourrions abolir la TPS; d'autres encore, comme le ministre du Revenu national, voudraient que nous frappions d'une taxe les Canadiens qui font des achats chez nos voisins du Sud.

Les États-Unis ont leur part de fermetures d'usines, de pertes d'emplois dans le secteur manufacturier et d'entreprises qui s'exilent. En fait, de juin 1991 à janvier 1992, les Américains ont perdu environ 350 000 emplois dans le secteur tertiaire, les industries et le commerce de détail. General Motors a mis à pied quelque 74 000 employés américains et fermé 12 usines aux États-Unis. IBM réduit ses effectifs d'environ 40 000 employés aux États-Unis. En tout, 22 000 employés de la ligne aérienne Pan American perdront leur emploi.

Les problèmes aux États-Unis ne datent pas d'hier. Entre janvier 1989, date à laquelle l'Accord de libre-échange est entré en vigueur, et décembre 1990, les Américains ont perdu 1 million d'emplois dans le secteur manufacturier seulement.

Les Américains ont-ils perdu ces emplois à cause de l'Accord de libre-échange, de la TPS, du magasinage hors frontière ou d'une récession authentiquement canadienne? Sûrement pas.

Par conséquent, que pouvons-nous faire si la perte d'emplois dans le secteur manufacturier du Canada nous inquiète tant? Il y a, de toute évidence, une solution qui s'impose: achetons au Canada. Si nous achetons au Canada des produits fabriqués au Canada, nous permettons à d'autres Canadiens de toucher un revenu qu'ils dépensent par la suite. Contrairement aux Américains et aux Japonais, les Canadiens oublient trop souvent que l'emploi au Canada dépend aussi de la situation de l'emploi chez leurs voisins.

• (1710)

Il est vrai que les Canadiens peuvent acheter des produits de chez nous, mais le gouvernement a évidemment un rôle à jouer lui aussi. En 1962, alors que le premier ministre John Robarts était au pouvoir en Ontario, l'honorable Bob Macaulay a lancé une campagne pour encourager l'achat de produits canadiens. Il est temps que le gouvernement lance une campagne semblable. Le moment est aussi venu de publier une liste des entreprises qui fabriquent des produits au Canada.

Il y a quelques semaines, j'ai demandé au ministre de la Consommation et des Affaires commerciales s'il était interdit, en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de lancer une campagne encourageant l'achat de produits canadiens. Il ne m'a pas répondu à cette occasion. J'espère qu'il le fera ce soir, car les Canadiens suivent nos travaux et écoutent attentivement.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je crois que la réponse courte à la question de mon collègue est non. Il n'y a rien dans l'Accord de libre-échange qui puisse empêcher la tenue d'une telle campagne, comme il n'y a rien qui puisse empêcher les Américains de lancer une campagne en faveur de l'achat de produits américains.

M. Redway: Allez-vous en annoncer une ce soir, Jim?

M. Edwards: Le député me demande si je vais en annoncer une ce soir. Je considère mon collègue comme un partisan de la libre entreprise, et je crois que l'industrie canadienne et les associations canadiennes de consommateurs ont un rôle à jouer à cet égard, au lieu de laisser le gouvernement intervenir.

Je ne crois pas que les campagnes en faveur de l'achat de produits américains qui sont menées là-bas soient parrainées par le gouvernement des États-Unis. Je crois qu'elles sont organisées par les consommateurs et peut-